



Médiathèque



La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 15 décembre

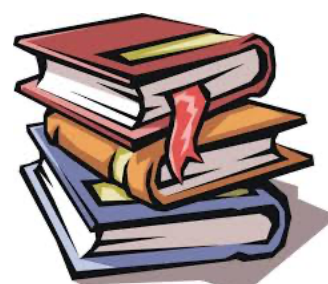
Le CAES vous propose de vous rembourser la totalité de votre cotisation annuelle d'accès à la médiathèque (Bibliothèque, vidéothèque, cinémathèque, ...), sans dépasser 20 €. **Cette aide est accordée au adhérents internes.**

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de la cotisation au nom de l'adhérent interne,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER**





Formulaire de demande de subvention

MEDIATHEQUE

(625770)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 15 décembre

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

☐ - Facture de la cotisation

☐ - RIB (pour une 1^{ère} demande) pour un remboursement par virement

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____